

Mettre en œuvre les fondamentaux du management des associations

RS6728 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	120, 310, 335
Formacode(s)	13187
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/07/2024
Date d'échéance	19/07/2026

Certificateur(s)

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS · SIRET : 19753493600012

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
MINES PSL EXED	85324800300016	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le secteur associatif en France joue un rôle économique majeur, employant près de 10% des salariés du secteur privé et mobilisant environ un quart de la population en tant que bénévoles. Avec 1,5 million d'associations, ce secteur représente un budget annuel de plus de 80 milliards d'euros, dépassant l'agriculture et l'agroalimentaire réunis. L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe 225 000 établissements, dont les associations représentent la majorité, employant 2,3 millions de salariés.

Malgré des fluctuations dans les effectifs salariés, le secteur associatif fait face à des défis tels que le changement des formes d'engagement, l'essor du numérique, et l'évolution de la gouvernance. Les tendances incluent le retour de l'associationnisme, l'individualisme altruiste et la contribution citoyenne, toutes influencées par le numérique. Le secteur doit également faire face à des défis externes tels que la concurrence accrue, le transfert des compétences de l'État aux collectivités territoriales, et la montée de la concurrence du secteur privé lucratif. Les modèles institutionnel et de marché influent sur les associations, remettant en question leur dimension citoyenne.

Dans ce contexte, la professionnalisation des associations est cruciale pour assurer la pérennité des missions sociales et faire face aux défis à venir. Elle nécessite des compétences spécifiques pour les responsables et directeurs dans le secteur associatif qui doivent s'adapter aux nouvelles tendances et évolutions économiques et sociales, renforcer leur professionnalisation, et relever les défis structurels et de recrutement pour maintenir l'impact sociétal des structures associatives.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Préparer l'élaboration d'un projet associatif à visée inclusive avec les parties prenantes internes et externes, pour répondre aux enjeux décisifs auxquels est confrontée l'association à partir d'un état des lieux et en projetant une vision et une stratégie à 5 ans
2. Piloter la mise en œuvre de la stratégie et la réalisation des missions sociales en construisant un plan d'action et de mesure d'impact à destination de la gouvernance en impliquant les bénévoles et les salariés

3. Aider la gouvernance à prendre des décisions éclairées en préparant des outils d'aide à la décision ainsi que les réunions des instances de gouvernance y compris les instances consultatives incluant les personnes en situation de handicap ou en grande difficulté
4. Équilibrer ou maintenir l'équilibre du modèle socio-économique pour garantir la pérennité de l'association en analysant la structure des charges et des ressources et en proposant un plan de développement de ressources et ou de diminutions des charges si besoin
5. Manager les salariés et les bénévoles pour la mise en œuvre de la stratégie et la réalisation des missions sociales en étant garant d'un bon équilibre des périmètres d'intervention de tous et en prenant en compte les situations singulières de chacun comme les situations de handicap
6. Implanter une association sur un territoire national ou international pour développer les missions sociales quels que soient les besoins spécifiques des bénéficiaires, le cas échéant en ayant réalisé une étude d'opportunité d'implantation
7. Superviser la communication et le plaidoyer au service de la stratégie et des missions de l'association en élaborant un plan de communication et en proposant les messages adaptés et rendus accessibles aux cibles internes et externes
8. Réaliser le pilotage comptable, budgétaire, fiscal et financier pour assurer une bonne gestion au quotidien, anticiper les investissements et préparer la clôture des comptes avec le concours du trésorier, du service comptabilité et du commissaire aux comptes le cas échéant
9. Anticiper les risques civils, juridiques et sociaux pour sécuriser l'association en réalisant une cartographie des risques et en proposant le cas échéant des mesures préventives et correctives

Voies d'accès

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

La certification s'adresse à des cadres des associations

souhaitant évoluer au sein de la structure vers le comité de direction ou dans une autre association, à des cadres du secteur marchand en rebond professionnel,

et à des bénévoles élus (administrateurs) ou ayant le projet d'intégrer un conseil d'administration d'association et à des personnes détachées pour des missions longues de mécénat de compétences.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury d'attribution de la certification se compose du représentant légal de Mines Paris – PSL, en qualité d'organisme certificateur, du responsable pédagogique du parcours de formation conduisant à la certification, d'au moins deux professionnels du secteur associatif, exerçant des activités d'encadrement depuis au moins 5 ans extérieurs à la formation et à l'établissement. L'un des deux membres professionnels du jury est désigné comme Président du jury. Participe au jury d'attribution de la certification sans voix délibérative le Directeur de MINES PSL EXED ou son représentant, en sa qualité d'organisme opérateur de la formation, afin de pouvoir répondre à toute question éventuelle des autres membres du jury sur les conditions d'organisation du parcours ayant conduit à la certification.

Base légale

Date de décision	19/07/2024
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2026
Date de dernière délivrance possible	19/01/2027

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7644

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://executive-education.minesparis.psl.eu/formations/certificat-management-des-associations/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6728/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	25
Parcours menés à terme	25
Taux d'achèvement	100 %
Période	10/2024 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	26
Montant total engagé	152 880 €
Coût moyen par dossier	5 880 €
Durée moyenne	77 h
Période	09/2024 – 06/2026
France compétences	64 %
Reste à charge titulaire	26 %
Entreprise	5 %
France Travail	4 %
OPCO	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.